MANDEMENT

DE

MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,

POUR ENCOURAGER

LE PÈLERINAGE

DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS,

ET ÉTABLIR DANS CETTE CHAPELLE

LA CONFRÉRIE

DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE,

POUR TOUT LE DIOCÈSE.

MONTRÉAL:

IMPRIMÉ PAR LOVELL ET GIBSON, RUE ST. NICOLAS.

1846.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, POUR ENCOURAGER LE PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS, ET ÉTABLIR DANS CETTE CHAPELLE LA CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME AUXILIATRICE, POUR TOUT LE DIOCÈSE.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siége Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vous n'avez point oublié, Nos Très Chers Frères, que le treize Août dernier, Nous nous engageâmes publiquement et par vœu, à faire tous Nos efforts pour rétablir le pieux *Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours*, qui, par notre indifférence et le malheur des temps, n'était plus fréquenté, comme il l'était autrefois.

En faisant ce vœu, Nous cherchions à mettre une barrière entre nous et la terrible épidémie qui faisait de si grands ravages aux portes de notre ville ; et qui, chaque jour, franchissait les bornes dans lesquelles on voulait la comprimer, pour faire quelques victimes au sein même de notre cité. En cela, Nous ne fésions qu'imiter les beaux exemples de nos pères, pour qui cette sainte chapelle fut, de temps immémorial, un asile

assuré dans les grandes calamités. *Patres nostri narraverunt nobis.* (Ps.)

Depuis longtemps, N. T. C. F., Nous gémissions dans le secret de Notre âme, de voir la vénérable Chapelle de *Bon-Secours* presque déserte. Hélas ! on pourrait presque lui appliquer ces paroles de Jérémie, exprimant la juste douleur qui l'accablait en voyant le temple saint abandonné, et ses augustes solennités négligées. *Les chemins de Sion pleurent,* disait-il dans ses touchantes lamentations, *parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses fêtes.* (Jér. 1.)

En effet, l'on ne voyait plus, comme du temps de nos ayeux, de nombreuses troupes de pieux pèlerins cheminer le soir, après les travaux de la journée, vers ce sanctuaire chéri, pour y remercier l'auguste *Dame de Bon-Secours* des grâces obtenues par sa puissante intercession, et en demander de nouvelles. Même pendant le jour, hors le temps de la Messe basse, on n'y voyait jamais personne en prières ; si bien qu'il avait été jugé nécessaire d'en tenir les portes fermées, pour éviter les vols sacriléges qui s'y commettaient.

Cet état d'abandon avait quelque chose de sinistre à Nos yeux. Sans vouloir sonder les secrets jugemens de Dieu, il Nous semblait qu'une pareille indifférence nous attirerait tôt ou tard quelques malheurs. L'histoire et Nos souvenirs Nous inspiraient de justes craintes. Vous savez vous-mêmes les grandes calamités, qui désolèrent cette ville et tout ce pays, après l'incendie de 1754, qui réduisit en cendres la seconde Chapelle de *Bon-Secours.* Vous n'avez point oublié qu'en 1831, une main profane enleva la statue si vénérée de nos pères, et qui avait échappé aux flammes dévastatrices. Or, depuis cette époque, que de malheurs sont venus fondre sur nous !

Les terribles agitations politiques qui firent couler le sang de nos concitoyens dans les rues de cette ville, le 21 Mai 1832; l'horrible choléra, qui apparut le 8 Juin suivant, et décima notre population; cette même épidémie qui revint en 1834, répandant partout la désolation et la mort; les troubles de 1837 et 38, qui ont fait couler tant de larmes et couvert le pays de deuil et de ruines; les millions d'insectes, qui ont désolé nos campagnes pendant tant d'années, et ruiné le commerce de nos villes avec les espérances de nos cultivateurs, sont des événemens trop voisins de nous, et qui ont laissé des traces trop profondes pour que nous puissions jamais en perdre le souvenir.

Enfin l'année dernière, nous étions en face d'un nouveau fléau qui menaçait à chaque instant d'envahir la ville et les campagnes. Ceux que le devoir portait sur le champ de douleurs, pour secourir tant de misères, étaient presque tous atteints de la contagion, et beaucoup y succombaient. Mais Nous ne voulons point ici rouvrir vos plaies encore ensanglantées, par le récit de nos souffrances et de nos malheurs. Tout occupé des moyens à prendre pour fléchir le ciel, et vous préserver, N. T. C. F., du malheur qui avait fondu sur votre clergé et vos communautés religieuses, Nous fûmes vivement frappé de la pensée que *Notre-Dame de Bon-Secours*, si compatissante pour nos pères, dans tous leurs malheurs, aurait pitié de nous, et nous obtiendrait grâce et miséricorde. Nous fîmes donc vœu, d'abord dans le secret de Notre cœur, puis Nous prîmes, à la face de ce diocèse, l'engagement sacré de faire tous Nos efforts, pour rendre au Pèlerinage de *Bon-Secours* toute sa solennité. Il est inutile de vous dire ici que Marie a entendu et exaucé ce vœu. Et pouvait-elle ne l'avoir pas

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Séminaire de Québec

pour agréable, lorsqu'elle se vit, comme autrefois, entourée d'une multitude de dévots serviteurs; lorsqu'elle entendit son sanctuaire retentir de soupirs et de gémissemens; lorsqu'enfin, pendant toute l'octave de sa glorieuse Assomption, la foule des pieux pèlerins qu'une trop juste douleur accablait, se pressait dans ce lieu vénérable?

En exauçant nos vœux dans sa chapelle de *Bon-Secours*, Marie a donc fait connaître à tout le diocèse qu'aujourd'hui comme autrefois, elle voulait être spécialement honorée dans ce temple; que ce sanctuaire devait être pour nous, comme pour nos pères, un lieu de refuge dans les grandes calamités; que cette chapelle était vraiment le trône, du haut duquel elle exerçait ses miséricordes dans ces jours mauvais où le bras d'une justice rigoureuse s'appesantissait sur nous, misérables enfans d'Adam.

C'est à la suite de semblables faveurs, N. T. C. F., et au commencement d'un mois tout entier consacré à Marie, que Nous entreprenons de Nous acquitter d'un devoir si doux pour Notre cœur, et dicté d'ailleurs par la plus vive reconnaissance. Car Nous serions le plus ingrat des hommes, et Notre langue devrait pour toujours s'attacher à Notre palais, si jamais Nous venions à oublier que c'est à vos ferventes prières dans la sainte chapelle de *Bon-Secours*, que Nous sommes redevable de la santé dont Nous jouissons aujourd'hui. Ah! puissions-Nous du moins la consacrer toute entière à la gloire de Marie et à la sanctification de vos âmes! Il est donc juste, N. T. C. F., et il est grandement temps que Nous élevions la voix, pour Nous acquitter, autant qu'il est en Nous, du devoir que Nous impose Notre vœu. Car qui sait si Notre négligence dans un point si grave, ne nous attirerait pas de nouveaux malheurs? Ils

sont bien à craindre ces malheurs dans un temps comme celui-ci, où tout est en mouvement dans l'ancien monde. Vous n'entendez aujourd'hui parler que de royaumes bouleversés, de peuples courroucés, de couronnes pulvérisées, de sceptres brisés. C'est bien assurément le temps, N. T. C. F., de nous écrier avec le Sage: *Vanité des vanités, tout n'est que vanité.* Quoiqu'il en soit, prions Dieu, et recourons à Marie pour que l'heureuse paix dont nous jouissons, ne soit point troublée par ces grandes commotions qui agitent les peuples de la vieille Europe, et qui semblent être les avant-coureurs de guerres cruelles et sanglantes.

Nous vous exhortons donc, N. T. C. F., à faire souvent et avec dévotion le pieux pèlerinage de *Notre-Dame de Bon-Secours.* C'est pour la plus grande gloire de Marie, le plus grand bien de vos âmes et l'acquit de Notre conscience, que Nous vous invitons à lever vos regards vers ce lieu, d'où vous devez attendre un puissant secours. Car Nous sommes convaincu que cette chapelle est un de ces lieux privilégiés, où Dieu se plaît à exercer ses grandes miséricordes, par l'intercession de Marie ; et que l'on peut en toute vérité lui appliquer ces paroles de l'Ecriture: *J'ai choisi pour moi ce lieu, comme une maison de sacrifice... Lorsque j'aurai commandé aux sauterelles de dévorer la terre ; et que j'aurai envoyé la peste contre mon peuple... s'il se convertit... je lui pardonnerai ses péchés... Mes yeux seront ouverts et mes oreilles seront attentives à la prière de celui qui priera dans ce lieu.*

Pour rendre ce lieu plus vénérable et plus cher à vos cœurs, Nous avons intention d'y exposer à la vénération des fidèles, de saintes images ; et Nous avons la ferme confiance qu'elles

seront les instrumens de la divine miséricorde pour vous combler de grâces. Car si, dans l'ancienne loi, la verge d'Aaron, qui avait servi à tant de prodiges, était religieusement gardée dans l'Arche d'Alliance; si cette Arche sainte était une source de bénédictions pour la maison d'*Obédédom* où elle fut conservée quelque temps; si le serpent d'airain, exposé à la vue du peuple dans le désert, avait la vertu divine de guérir ceux qui avaient été mordus par des serpens de feu; si le sang de l'Agneau Pascal était un signe de salut au passage de l'Ange exterminateur, croyez que, dans la loi nouvelle, Dieu attache aussi des grâces spéciales à certains objets, dont il lui plaît de se servir pour répandre ses bénédictions sur son peuple. D'ailleurs, ce n'est pas Nous, N. T. C. F., qui désignons cette chapelle pour être un lieu de pèlerinage diocésain; il est évident que Dieu l'a choisie; et qu'il l'aime plus que tous les autres Tabernacles de Jacob. *Diligit Dominus portas Sion super omnia Tabernacula Jacob.* Il suffit, pour le bien comprendre, de jeter un coup d'œil sur notre histoire, et de consulter les souvenirs des traditions de notre pays.

Le pèlerinage de *Bon-Secours* a commencé avec le pays, et malgré les malheurs des temps, trois églises se sont successivement élevées sur les fondemens jetés en terre en 1657: preuve que nos pères ont vivement senti le besoin d'un pareil sanctuaire. Sur son frontispice brille l'auguste nom de *Marie.* C'est la reconnaissance du cœur plus que le ciseau de l'ouvrier, qui a gravé ce monograme sacré. Il est là pour dire aux siècles à venir que Montréal, dans ses plus grandes calamités, ne doit jamais manquer de confiance sous ce nom puissant: *Maria, O nomen*

sub quo nemini desperandum est. (St. Augustin.) Son fronton n'a d'autre ornement que la simple, mais noble inscription: *Maria, auxilium Christianorum.* Tel fut toujours le cri de confiance de nos pères au milieu des épreuves sans nombre que leur ménagea la divine Providence, et telle fut aussi dans tous les temps, leur unique ressource, pour se soustraire à une ruine totale dont ils furent si souvent menacés. O Montréal! regarde avec complaisance, lis avec joie et bonheur cette précieuse légende: *Marie, secours des Chrétiens,* car tes destinées sont grandes, si ta confiance en Marie répond à l'attente de ceux qui t'ont fondée. Rends-toi digne de reprendre et de porter toujours le glorieux nom de *Ville-Marie.* Hélas! c'est peut-être par ta faute que tu as perdu ce nom si grand, si doux pour nos pères. Ne te serait-il pas permis de reprendre ce premier nom qui est sacré, tandis que l'ancienne capitale du Haut-Canada s'est fait gloire de son nom de Toronto, quoiqu'il ne soit qu'un nom sauvage.

Pour qu'il ne manque à la sainte chapelle de *Bon-Secours,* rien de ce qui pourrait entretenir votre confiance, Nous allons y établir la pieuse *Confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice,* qui lui convient si bien, et à laquelle devront s'agréger toutes les paroisses du diocèse qui voudront lui appartenir. Par cette institution, Nous voulons, N. T. C. F., élever un monument durable à la piété de nos pères. Car quand ils prirent la généreuse résolution de venir fonder dans le nouveau-monde, à l'honneur de Marie, la ville que nous habitons, ils formèrent une Association qui prit ce titre mémorable: *Société de Notre-Dame de Montréal, pour la conversion des sauvages.*

En érigeant à *Bon-Secours* la Confrérie de

Notre-Dame Auxiliatrice, Nous voulons donc ressusciter, autant qu'il est en Notre pouvoir, cette belle *Société de Notre-Dame de Montréal*, qui fait tant d'honneur à la foi vive de nos pères. A la place des ~~cent~~ associés, enrolés dans le principe *pour la conversion* et la civilisation des sauvages, Nous espérons réunir des ~~centaines~~ associés, sous le glorieux étendard de *Notre-Dame de Bon-Secours*, pour détruire tous les vices et toutes les erreurs, et surtout les vices affreux de l'ivrognerie et de l'impureté, si capables de ruiner nos corps et nos âmes, et de faire notre malheur dans le temps et dans l'éternité.

Le pays chartrain que Nous avons eu le bonheur de visiter, était autrefois couvert de cent-neuf églises ou chapelles dédiées à Marie, et relevant toutes de la fameuse église de Notre-Dame de Chartres. Tant de monumens prouveraient seuls que Chartres était vraiment, comme on la nommait, la ville de la Ste. Vierge. Aussi est-elle représentée sous un emblême sacré et avec cette légende: *Quæ est carnutensium tutela? Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ. Quel est la défense des chartrains? C'est Marie, Mère de grâces, Mère de miséricorde.* C'est ce qui a fait dire à un ancien Auteur, qu'à Chartres tout retentissait du nom de Marie. *Carnutum ubi omnia Mariam sonant.* Marie n'a pas laissé sans récompense une si grande piété; et l'histoire est là, pour nous raconter les glorieux événemens qui ont illustré cette célèbre cité. *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.*

Nous vous dirons ici, N. T. C. F., pour votre consolation, que nous avons le bonheur d'être en société de prières avec cette ville si dévote à Marie; et que tous les ans, le 12 Juin, un des Chanoines de Chartres, qui est en même temps

Chanoine Honoraire de Montréal, célèbre la Messe pour ce diocèse, pendant qu'un des Chanoines de St. Jacques, qui a l'honneur d'être Chanoine de cette célèbre Eglise, la dit dans Notre Cathédrale pour le diocèse de Chartres.

Nous marcherons sur les traces de Chartres, N. T. C. F., et nous participerons à ses priviléges par le moyen de la pieuse Confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice.* Car chaque association paroissiale sera comme une église vivante, et relèvera de l'église-mère, *Notre-Dame de Bon-Secours*, qui bientôt dilatera son sein, en voyant se multiplier ses enfans. Oh! croyez-le, N. T. C. F., il n'y a jamais trop de sanctuaires pour la prière et pour l'expiation, ni trop d'abris pour la vertu et le repentir. Ah! tâchons par cette noble association, de conserver à cette ville et à ce diocèse la précieuse empreinte religieuse, que deux siècles de foi et de piété lui ont donnée. Puisse cette Confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice* protéger toutes les louables associations formées pour le bonheur et la prospérité des heureux habitans de ce pays!

Afin de conserver tous les précieux souvenirs qui doivent, N. T. C. F., vous attacher à *Notre-Dame de Bon-Secours*, Nous nous proposons d'y transporter, le vingt-un de ce mois, une statue qui remplacera celle qu'une main sacrilége déroba à votre piété, en 1831. Puisse cette nouvelle image devenir, comme l'ancienne, l'instrument des miséricordes de Marie! Ce qui pourra vous la rendre vénérable, c'est qu'elle a reçu une bénédiction solennelle à Notre-Dame des Victoires à Paris, ce sanctuaire sacré vers lequel se portent aujourd'hui les regards de l'univers entier, à cause des fleuves de grâces qui en découlent et arrosent toute la terre. Elle est donc, il faut

l'espérer, toute imprégnée des célestes bénédictions, qui lui ont été données à l'autel du très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, pour secourir les pauvres pécheurs, et les délivrer de leur malheureux état. Pour rendre cette statue encore plus chère à vos cœurs, et plus digne de votre confiance, Nous la couronnerons avec les pompeuses cérémonies qui s'observent à Rome, quand il est question de désigner au peuple fidèle celles des saintes images de la B. Vierge, dont Dieu a voulu se servir pour lui accorder quelques faveurs signalées.

La reconnaissance nous fait un devoir de ne jamais oublier que les prières, faites l'an dernier dans la chapelle de *Notre-Dame de Bon-Secours*, délivrèrent la ville et les campagnes de la terrible épidémie, qui répandait au loin tant de frayeur. A cette fin, Nous y déposerons dans quelque temps un tableau qui représentera la glorieuse Vierge Marie, arrêtant par sa puissante protection le typhus aux portes de cette ville. Vous l'aurez sous les yeux comme un mémorial toujours subsistant, pour vous exciter sans cesse à l'amour et à la reconnaissance envers cette insigne bienfaitrice.

Venez donc, N. T. C. F., venez visiter avec confiance et dévotion le sanctuaire de *Bon-Secours*. La divine Providence l'a placé au centre de cette ville, qui elle-même est le centre d'un district riche et populeux, et aussi la capitale et comme le centre d'une immense Province, afin que chacun y pût avoir un accès facile. Elle domine le port qu'abordent, chaque jour, des milliers de personnes, et regarde la halle qui étalle aux yeux de l'étranger la magnificence de notre ville, pour que tous puissent rendre leurs devoirs à *Notre-Dame de Bon-Secours*.

Visitez-la assidûment, habitans de Montréal qui avez le bonheur de posséder au milieu de vous ce vénérable sanctuaire. Allez-y entendre la Messe en vous rendant à vos occupations; et rentrez-y le soir après les travaux de la journée. Ne passez jamais devant ce lieu saint sans saluer Marie. C'est pour vous y inviter que Nous ferons tracer sur le portail, en lettres d'or, ces vers que nous lisons sur le port des *trois Ave* à Chartres :

Si l'amour de Marie
En ton cœur est gravé,
En passant, ne t'oublie
De lui dire un *Ave.*

Visitez-la, vous tous qui habitez nos paisibles campagnes, chaque fois que vos affaires vous amèneront dans cette ville. Allez avec une confiance filiale exposer tous vos besoins et ceux de vos familles à *Notre-Dame de Bon-Secours.* Allez lui demander le succès de vos affaires qui vous obligent à venir ici, et n'oubliez pas de vous recommander à elle, pour qu'elle vous aide à remporter chez vous le précieux trésor de votre innocence. En faisant vos marchés sous les yeux de Marie, le *secours des chrétiens*, gardez strictement les règles de la sobriété, de la justice et de la piété. Retournez ensuite en paix dans vos heureuses demeures; et que l'on n'ait pas la douleur de rencontrer sur les routes du marché aucun d'entre vous dans un état d'ivresse.

Visitez-la, pieux navigateurs, qui courez tant de dangers sur ce fleuve, qui déroule si majestueusement ses eaux au pied de *Notre-Dame de Bon-Secours*, comme pour vous inviter à aller vous recommander à elle, chaque fois que vous quittez le port ou que vous y rentrez. Regardez-la, cette sainte chapelle, chaque fois que vous le traversez. Dans les dangers, jetez les yeux sur cette étoile

de la mer, et invoquez Marie: elle vous préservera du naufrage. *Respice Stellam, voca Mariam.*

O chers navigateurs, qui êtes exposés à tant de dangers sur les eaux, c'est pour vous, et pour vous remplir d'une juste confiance en *Notre-Dame de Bon-Secours*, que Nous ferons exposer sur la façade qui donne sur le St. Laurent, une statue pour remplacer un ancien tableau qui autrefois avertissait les voyageurs que Marie était là pour les protéger. Sa tête sera couronnée d'une inscription semblable à celle qui ornait autrefois les statues placées, comme des sentinelles, aux huit portes de Chartres: *Marianopolis Tutela.* Aux pieds, on lira cette autre, qui se voit encore sur une des Madones de Gênes: *Posuerunt me custodem;* par laquelle la Ste. Vierge elle-même avertit tous ceux qui entrent dans cette grande ville, que les citoyens de cette superbe cité l'ont choisie pour leur gardienne.

Tels sont, N. T. C. F., les monumens qui attesteront à tous les âges que Marie est la Patronne et la Mère de Montréal et de tout le diocèse. Tels sont les motifs qui doivent vous pénétrer tous d'une vive confiance dans son puissant secours. Tels sont les traits aimables qui vont nous affectionner à ce Tabernacle: *Quam dilecta tabernacula tua!* Tels sont les biens désirables qui vont nous faire diriger nos pas vers ce sanctuaire. *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis.* Ah! que les lampes que nous allons allumer dans cette enceinte sacrée, et devant ces saintes images, ne s'éteignent jamais; car, hélas! avec elles s'éteindrait l'esprit religieux!

A CES CAUSES, le Saint Nom de Dieu invoqué, et de l'avis de Nos Vénérables Frères, les Chanoines de Notre Cathédrale, Nous avons réglé, statué et ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit:

1°. Nous confirmons, par le présent Mandement, ce que nous avons déjà réglé dans Notre Lettre Pastorale du treize Août dernier, par rapport à la chapelle de *Bon-Secours*.

2°. Cette chapelle aura pour Titulaire la fête de *Notre-Dame de Bon-Secours*, qui se célèbre le vingt-quatre Mai, et qui sera de rite double de première classe avec octave.

La fête de l'Assomption sera comme ci-devant la fête patronale, et on la célèbrera en la manière accoutumée.

3°. En vertu d'un Indult du Souverain Pontife, en date du trente-un Mai mil-huit-cent-quarante, nous établissons dans la chapelle de *Notre-Dame de Bon-Secours*, la Confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice*, avec tous les privilèges et indulgences qu'y ont attachés les Souverains Pontifes, sans qu'il soit nécessaire de s'agréger à cette Confrérie établie à Munich ou ailleurs. Mais Nous voulons que les Confrériés particulières, érigées dans les autres églises, soient agrégées à celle de *Notre-Dame de Bon-Secours*, qui sera comme l'Archi-confrérie de cette pieuse Association.

4°. Nous autorisons Messieurs du Séminaire de St. Sulpice, qui déservent *Notre-Dame de Bon-Secours*, à faire, dans cette chapelle, tous les offices et pieux exercices qu'ils jugeront convenables, pour entretenir la dévotion des fidèles, et favoriser les pèlerinages qui s'y feront.

5°. Chaque fois que l'on chantera ou récitera, à *Bon-Secours*, les litanies de la Ste. Vierge, on répètera trois fois l'invocation: *Auxilium Christianorum, ora pro nobis.*

6°. Nous accordons 40 jours d'indulgence à tous ceux qui diront avec confiance: *Maria, auxilium Christianorum, ora pro populo, interveni pro clero. O Marie, secours des Chrétiens, priez*

pour le peuple, intercédez pour le clergé. L'on se souviendra que ces paroles forment les inscriptions de la chapelle et de la statue de *Notre-Dame de Bon-Secours*, et qu'elles doivent être comme le cri de confiance, et le mot de ralliment des pieux pèlerins.

Telles sont, O Marie, les dispositions que Nous osons aujourd'hui prendre, pour vous faire honorer dans votre pieuse chapelle de *Bon-Secours*. C'est bien peu de chose pour vous qui méritez tant d'honneurs dans le ciel et sur la terre. Daignez toutefois les bénir et les avoir pour agréables. Maintenant, O divine Marie, veuillez bien, du haut de votre sanctuaire, tenir vos yeux miséricordieux, toujours fixés sur cette ville et ce diocèse, qui vous appartiennent à tant de titres, et qui vous sont spécialement consacrés. Souvenez-vous que votre chapelle de *Bon-Secours* est la première église de cette ville qui ait entendu, dans Notre jeunesse, Nos supplications; et que dès lors, vous daignâtes Nous choisir pour gouverner, sous votre direction et protection, ce nouveau diocèse. Vous connaissiez pourtant que Nous n'en étions ni digne, ni capable. Nous aimons à en faire ici publiquement et dans la sincérité de Notre âme, l'humble aveu, pour que tous sachent que le bien qui se fait n'est pas Notre ouvrage, mais le vôtre. Comme Nous sommes saisi de crainte à la vue du danger éminent que Nous courons de Nous perdre, et de perdre, avec Nous, les chères brebis confiées à Nos soins, Nous crions vers vous, et Nous vous disons avec larmes: *Accordez-nous à tous la pureté et l'innocence.* *Vitam præsta puram.* *Montrez-nous le chemin qui nous mène sûrement à la perfection.* *Iter para tutum.* Ne permettez pas que tant d'âmes confiées à Notre sollicitude, soient perdues par

Notre négligence ou Notre inexpérience; mais faites que tous ensemble, nous nous réunissions dans le Tabernacle éternel, pour y contempler à jamais Jésus, votre divin Fils, et nous réjouir toujours avec vous. *Ut videntes Jesum, semper collætemur.* Ah! quand viendra cet heureux jour! *Amen.*

SERA le présent Mandement lû ce jour à la chapelle de *Bon-Secours*, à l'exercice du Mois de Marie, puis aux prônes des églises cathédrale et paroissiales de ce diocèse, le premier Dimanche après sa réception, et dans les Chapitres de toutes les Communautés, aussitôt que possible, après qu'il y aura été reçu.

DONNÉ à Montréal, en Notre Palais Episcopal, sous Notre seing et sceau, et le contre-seing de Notre Sous-Secrétaire, le premier Mai, mil-huit-cent-quarante-huit.

L. S.

✠ IG., ÉVÊQUE DE MONTREAL,

Par Monseigneur,

ALBERT LACOMBE,
Ecc. Sous-Secrétaire.

(Vraie copie,)

(Contre-signé,)

A. Lacombe
Ecc., Sous-Secrétaire.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, LE 8 MAI 1848.

MONSIEUR,

La présente est pour vous donner quelques explications relatives au Mandement ci-joint. Avant tout, je vous invite à la cérémonie du 21, si vous pouvez y venir. Je regrette beaucoup de ne pouvoir la faire un jour sur semaine.

1°. La Confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice est maintenant canoniquement érigée dans chaque paroisse et mission du diocèse; et chaque Confrérie paroissiale se trouve de fait et de droit affiliée à la Confrérie-Mère, établie à Bon-Secours. Comme monument de cette agrégation, je ferai exposer à Bon-Secours un catalogue de toutes les paroisses et missions, appartenant à cette pieuse Association. Tout Prêtre qui en est membre, peut y agréger les autres.

2°. Tous les devoirs à remplir pour participer aux indulgences se réduisent à une Messe basse par année, ou au chapelet récité aux principales fêtes de la Ste. Vierge. Chacun peut donc en être sans difficulté.

3°. Il y aura un livre ouvert à Bon-Secours pour y enrégistrer les noms de tous ceux qui viendront en ville se faire recevoir de Notre-Dame Auxiliatrice. Mais cela ne sera pas nécessaire à la campagne.

4°. Le Pèlerinage de Bon-Secours et la Confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice auront l'heureux effet de préserver des dangers de la ville nos bons habitans des campagnes. Vous ne manquerez donc pas de les exhorter à visiter cette dévote chapelle, chaque fois qu'ils viendront au marché et à s'y enrôler sous le puissant étendard

de Notre-Dame Auxiliatrice, ce qui les affectionnera davantage à cette église.

5°. Pour donner l'exemple au diocèse, j'irai à Bon-Secours, Mardi, 28 du courant, à 7½ heures du matin, m'agréger publiquement à la Confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice, à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir privément depuis longtemps. Je vous invite à vous joindre à moi, afin que tous ensemble nous puissions mettre nous et notre troupeau sous la protection de celle qui fut toujours le *Secours des Chrétiens*. Les Vicaires ne viendront que le Mardi suivant à la même heure.

6°. Veuillez bien recommander à vos paroissiens de se procurer un petit ouvrage, intitulé: *Le Manuel du Pèlerin de Notre-Dame de Bon-Secours*, qu'ils trouveront à acheter à la porte de la chapelle. C'est un très-intéressant abrégé de l'origine et de l'histoire de Bon-Secours, et un excellent recueil des règles et privilèges de la Confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice avec des traits d'histoire et diverses pratiques et prières pour aider à faire avec fruit le Pèlerinage de Bon-Secours, le Mois de Marie et les Neuvaines à la Ste. Vierge.

7°. Par votre dévotion à la Ste. Vierge et votre zèle pour les âmes, l'on aura bientôt la consolation d'entendre dans toutes les bouches, la dévote invocation: *Marie, secours des Chrétiens, priez pour le peuple, intercédez pour le clergé;* et cette ville verra l'édifiant spectacle de nombreux concours de pèlerins venus de tous côtés pour la visiter. D'ailleurs, nous sommes concernés de si près dans cette prière, et nous devons en attendre tant de grâces, que nous avons le plus grand intérêt à faire répéter mille et mille fois le jour: *Maria, auxilium Christianorum, ora pro populo, interveni pro clero.*

Je suis bien cordialement,
Monsieur,
Votre très-humble et obéissant serviteur,

✠ IG., ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.